

Affaires étrangères reconnaissait l'existence. Leur message était essentiellement de ne pas bouleverser, par notre retrait, les arrangements conclus, la paix étant "trop fragile". C'était le prélude d'une série de conseils que devaient m'offrir, dans le même sens, presque tous les chefs politiques à qui j'ai parlé pendant notre visite.

De Tokyo, notre voyage nous conduisit à Saigon où nous sommes arrivés il y a une semaine aujourd'hui. L'une de mes premières visites fut au ministre des Affaires étrangères, M. Tran Van Lam. J'assistai ensuite le même jour à une réception donnée par l'Ambassadeur Gauvin. Vous avez lu probablement des reportages où l'on parlait de la réception comme d'un "coup diplomatique". C'était la première fois, je crois, que toutes les parties à l'Accord, y compris les représentants du Gouvernement révolutionnaire provisoire et ceux de la République démocratique du Vietnam, étaient réunies sous un même toit à Saigon.

Le jour suivant, après avoir reçu des explications détaillées de la délégation canadienne à la Commission, nous avons visité les installations de l'ancienne CIC, où travaille l'élément civil du nouvel organisme. Nous avons pu constater pour nous-mêmes les conditions matérielles déplorable dans lesquelles les Canadiens ont travaillé à Saigon pendant près de vingt ans. Plus tard dans la journée, je me suis entretenu avec le président Nguyen Van Thieu et j'ai visité l'élément militaire de la Commission à Tan-Son-Nhut.

Le rythme de nos activités, fort soutenu, ne devait ralentir qu'après notre départ de Hanoi trois jours plus tard.

Le samedi matin, nous prîmes l'avion pour nous rendre au poste d'observation régional de Cantho. Cantho se trouve dans le secteur-clé du delta du Mékong; cette région étant le "grenier à riz" de l'Indochine, elle a fait l'objet de luttes amères et prolongées. Ce fut une visite extrêmement intéressante. Les représentants canadiens des Affaires extérieures et de la Défense nationale nous donnèrent d'excellentes explications; nous nous sommes aussi entretenus avec les membres de la Commission militaire mixte, de même qu'avec les membres polonais, indonésiens et hongrois de la Commission.

Le territoire de la région du Mékong fait encore l'objet de vives contestations. Il est parsemé d'enclaves ou de secteurs d'occupation. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en janvier, quelque 7,000 incidents se sont produits dans l'ensemble du Sud-Vietnam. Dans plusieurs cas, il s'agissait d'opérations d'une grande envergure dont certaines faisaient même intervenir des troupes de l'ordre d'une division. Mais tous ces incidents n'ont produit que 31 demandes d'enquête, et ces demandes n'ont abouti qu'à deux rapports. Les frustrations de la Commission sont très réelles.

Pour mettre en lumière certaines des difficultés auxquelles font face les membres canadiens, j'aimerais vous donner un exemple d'incident mineur. La Commission a reçu un rapport selon lequel un véhicule aurait explosé en se déplaçant sur une route de la région. Après des difficultés considérables au sein de la Commission, on décide enfin de procéder à une